

Annexe

Évolution de la composition et des fonctions du comité de pharmacologie au sein d'un établissement de santé québécois. *Pharmactuel* 2015;48(4):213-218

Composition et fonctions du comité de pharmacologie au CHU Sainte-Justine avant et après les changements apportés

Variables	Au cours des deux dernières décennies (Phase avant changements : 1990-2010)	Changements apportés au cours des cinq dernières années (Phase après changements : 2010-2015)
Composition	<ul style="list-style-type: none"> 3 pharmaciens, 5 médecins et 1 infirmière 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun changement pour le moment Participation accrue et croissante des cliniciens dans les évaluations, l'élaboration des règles d'utilisation et les révisions de la liste Réflexion quant à l'idée d'inviter d'autres intervenants
Sous-comité	<ul style="list-style-type: none"> Sous-comité de gérance des antimicrobiens, actif de façon intermittente 	<ol style="list-style-type: none"> Réactivation du sous-comité de gérance des antimicrobiens selon la pratique organisationnelle requise Affiliation d'un sous-comité de traitement de la maladie de Gaucher Création d'un sous-comité de traitement de la tyrosinémie hépato-rénale Création d'un sous-comité pour d'autres maladies métaboliques héréditaires Développement d'une fonction de soutien (stagiaire en pharmacie) en pharmacovigilance et en pharmacogénomique
Mise à jour de la liste	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation et rédaction systématique de la règle d'utilisation pour tout nouveau médicament 	<ol style="list-style-type: none"> Évaluation et rédaction de la règle d'utilisation selon des critères d'efficacité Approche de révision par classes thérapeutiques pour favoriser l'efficacité et une meilleure adaptation des besoins à la réalité
Revue d'utilisation	<ul style="list-style-type: none"> RUM sporadiques en collaboration avec la Direction des affaires médicales et universitaires 	<ol style="list-style-type: none"> Mise en place d'un protocole de RUMR en collaboration avec la Direction des affaires médicales et universitaires (accès au dossier patient) et le comité d'éthique de la recherche (approbation incrémentielle par amendements au protocole maître) Mise en place du PGTM permettant de formuler des recommandations consensuelles issues d'une méthodologie validée d'évaluation des données probantes pour plusieurs centres
Utilisation de médicaments hors liste	<ul style="list-style-type: none"> Saisie intermittente de la justification d'utilisation hors liste dans le dossier pharmacologique informatisé avec une présentation annuelle du profil de ces demandes au comité 	<ol style="list-style-type: none"> Saisie systématique de la justification d'utilisation hors liste dans le dossier pharmacologique informatisé avec une présentation annuelle du profil de ces demandes au comité
Encadrement de l'utilisation de médicaments obtenus par l'entremise du PAS de Santé Canada	<ul style="list-style-type: none"> Aucune démarche particulière du comité de pharmacologie hormis le profil d'utilisation hors liste 	<ol style="list-style-type: none"> Mise en place d'un programme annuel structuré de justification de l'utilisation et de l'innocuité des médicaments du PAS auprès des prescripteurs avec une reddition de compte au comité Révision du formulaire administratif de justification Identification périodique de cibles dans cette catégorie afin que le comité de pharmacologie évalue les données probantes disponibles et établisse une règle d'utilisation pour l'utilisation chez notre clientèle
Encadrement de l'utilisation de médicaments émergents	<ul style="list-style-type: none"> Aucune démarche systématique 	<ol style="list-style-type: none"> Mise en place d'un programme prospectif d'encadrement de l'utilisation de médicaments émergents; création d'un formulaire administratif et d'une démarche élargie de justification, y compris un plan de soins thérapeutiques avec des marqueurs, suivi des résultats et continuité des soins Élaboration d'un processus décisionnel visant une démarche de décision uniformisée et équitable pour les médicaments hors liste ou émergents Identification périodique de cibles dans cette catégorie afin que le comité de pharmacologie évalue les données probantes disponibles et établisse une règle d'utilisation pour l'utilisation chez notre clientèle

Gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> Pas de rapprochement systématique avec le comité de gestion des risques et présentation sporadique des actions envisagées et réalisées dans le cadre du circuit du médicament 	17. Rapprochement formel avec la gestion des risques en ajoutant aux membres du comité de pharmacologie le pharmacien gestionnaire des risques, membre du comité central de gestion des risques et de la qualité de l'établissement
Encadrement de l'utilisation d'échantillons de médicaments	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation tolérée en cliniques externes sans reddition de compte 	18. Mise en place d'une politique et de procédures 19. Tournée des cliniques externes tous les 6 à 12 mois, avec le retrait des médicaments périmés, hors liste ou jugés inappropriés. Distribution de nombreuses publications visant à documenter et à sensibiliser les intervenants
Publication périodique de la liste locale	<ul style="list-style-type: none"> La dernière version papier date de 2006 Version en ligne mise à jour en temps réel sur l'intranet 	20. Amorce de travaux visant à retenir un outil électronique mobile permettant d'intégrer les particularités de notre centre à une base de données existantes
Diffusion des décisions et outils	<ul style="list-style-type: none"> Envoi pharmacie du chef de département : courriel aux médecins et pharmaciens avec les principales décisions du comité de pharmacologie 	21. Amélioration du plan de communication, avec l'intégration des envois du comité aux envois de la Direction des affaires médicales et universitaires, de la Direction des soins infirmiers et de la Direction de l'enseignement, ainsi qu'un archivage permanent sur l'intranet de l'hôpital 22. Développement de cinq cours (1 crédit) destinés aux résidents en médecine afin de les sensibiliser aux enjeux du circuit du médicament, y compris le bon usage, ainsi qu'au comité de pharmacologie 23. Rapprochement avec le centre de formation en ligne et développement de courtes vidéos avec une traçabilité nominale du visionnement 24. Acquisition d'une licence Omni-Assistant ^{MD} afin d'assurer une gestion en ligne de la conformité et des écarts, incluant le volet du comité de pharmacologie

Abréviations : CHU : centre hospitalier universitaire; PAS : programme d'accès spécial; PGTM : programme de gestion thérapeutique des médicaments; RUM : revue d'utilisation des médicaments; RUMR : revue d'utilisation des médicaments rapide